

# Accéder simplement au CECB

*Si l'enveloppe du bâtiment abritant votre bien présente une certaine qualité énergétique et que la performance énergétique globale de votre logement atteint un certain niveau, vous pouvez profiter de nombreux avantages grâce à un certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB). Le CECB indique la classe énergétique de l'enveloppe et des installations techniques de votre bâtiment parmi sept possibles (A à G).*

## Vos avantages avec le CECB

- Evaluation professionnelle de l'efficacité de l'enveloppe du bâtiment et de la performance énergétique globale par des experts spécialisés
- Droit potentiel à des subventions cantonales
- Si la classe énergétique est confirmée, vous bénéficiez de taux avantageux pour votre hypothèque
- Amélioration de la compétitivité de votre bien à long terme
- Meilleure préservation possible de la valeur de votre bien
- En cas de rénovations: les mesures d'assainissement écologique de logements en propriété sont déductibles des impôts
- Economies grâce à une consommation d'énergie réduite

## Comment accéder facilement à votre CECB

- 1** *Reconnaître le besoin d'agir*  
Les mesures d'assainissement de l'enveloppe thermique du bâtiment et de ses installations techniques permettent de réduire considérablement les besoins énergétiques et les émissions de CO<sub>2</sub>.
- 2** *Choisir un expert CECB*  
Choisissez un expert CECB près de chez vous. Vous trouverez la liste de tous les experts sur [www.cecb.ch/experts/trouver-des-experts/](http://www.cecb.ch/experts/trouver-des-experts/)
- 3** *Demander différentes offres*  
Les coûts de délivrance des CECB et CECB Plus varient selon les bâtiments, les régions et les experts. Nous vous recommandons de demander plusieurs offres assorties d'un descriptif des prestations détaillé.
- 4** *Clarifier les possibilités de subvention*  
Certaines communes et la plupart des cantons soutiennent l'établissement de CECB et CECB Plus. Les subventions doivent toujours faire l'objet d'une demande avant le début des travaux. Adressez-vous à votre expert CECB ou au service en charge de l'énergie dans votre canton. Vous trouverez les adresses de ces services à l'adresse [www.endk.ch/fr/contact/services-cantonaux?set\\_language=fr](http://www.endk.ch/fr/contact/services-cantonaux?set_language=fr)
- 5** *Relever les caractéristiques de son bâtiment*  
L'établissement conforme d'un CECB/CECB Plus passe par une visite du bâtiment par l'expert CECB.
- 6** *Faire établir un CECB ou CECB Plus*  
L'expert établit le CECB à l'aide de l'outil CECB en ligne. Le certificat énergétique du bâtiment est enregistré dans une base de données centrale où il peut être consulté pendant une période de validité maximale de dix ans.
- 7** *Discuter et définir la marche à suivre*  
Les documents CECB/CECB Plus vous sont remis sous forme électronique et papier. Il est judicieux de discuter de l'état actuel et des variantes pour l'assainissement énergétique avec l'expert CECB.

## Bon à savoir

### • *En cas de rénovation*

Le CECB Plus doit être réclamé avant le début des rénovations. Clarifiez impérativement si le canton soutient les projets de construction par des subventions et déposez les éventuelles demandes correspondantes. Le CECB Plus ainsi que les offres liées aux rénovations doivent être remis avec la demande d'augmentation de l'hypothèque.

- Les mesures prévues figurant dans le CECB Plus doivent être mises en œuvre dans les 24 mois suivant le versement du financement. Une fois les mesures mises en œuvre, le CECB doit être mis à jour afin de déterminer la valeur finale (entre A et G) et de mesurer l'«effet».

### • *Conseil*

Procurez-vous impérativement plusieurs offres auprès de différents experts CECB. Les coûts peuvent varier d'un expert à l'autre. Le laps de temps entre la demande d'offre et l'établissement du CECB peut varier. Nous recommandons de demander le certificat suffisamment tôt (env. 1 à 2 mois avant la fixation du taux d'intérêt).

### • *Coûts du CECB*

Un CECB Plus coûte entre 1500 et 3000 CHF, un CECB environ 1000 CHF.

## Remarque

Pour une hypothèque verte, les biens de moins de 12 mois doivent présenter un CECB de classe A ou B. Pour les biens plus anciens, des CECB de classe A, B ou C sont acceptés. Le certificat énergétique peut être remis au plus tard trois semaines après la fixation du taux d'intérêt. Si ce délai n'est pas respecté, c'est la tarification d'une hypothèque Swiss Life classique qui est appliquée.



### **Vous avez des questions?**

Nos conseillers et conseillères vous renseignent volontiers sur tout ce qui concerne votre logement en propriété.

Swiss Life SA, General-Guisan-Quai 40, Case postale, 8022 Zurich  
Téléphone 00800 873 873 00, [www.swisslife.ch](http://www.swisslife.ch)

